OPINION DU GENERAL WM. O. BUTLER SUR LES FRANÇAIS ET LES CRÉOLES DE LA LOUISIANE.

Extrait d'un discours prononcé au Congrès au mois de janvier 1843, par le général WM O BUTLER, candidat démocrate à la Vice-Présidence.

"On sera sans doute étonné d'apprendre que dans une bataille livrée en vue de la Nouvelle-Orléans, et de laquelle, personne ne le nie, dépendait le sort de cette ville, il n'y eut en ligne que 488 habitans de la Louisiane, et que de ce nombre 208 étaient des hommes de couleur libres. N'y avait-il donc pas à la Nouvelle-Orléans et aux alentours d'autres personnes capables de porter les armes? Et s'il en est ainsi, où étaient-elles dans un moment aussi critique? Voilà des questions qui se présentent naturellement à l'esprit. Monsieur, pour ce qui est de la défense militaire de la Nouvelle-Orléans, j'ai tout lieu de croire que le général Jackson, avec les renseignemens qu'il possédait *aurait préféré défendre une ville sans habitans et environnée d'ennemis.*"

Il y avait aussi à la Louisiane (en 1814-15) une certaine classe de la population qui n'était pas libre vis-à-vis de la nation. La ville et les campagnes étaient remplies d'étrangers venus de tous les pays, appartenant à toutes les races, parlant toutes les langues; la seule affaire de ces hommes était d'améliorer leur position. Qui oserait prétendre que ces étrangers fussent tous honnêtes et sincères, qu'ils fussent prêts à mourir pour une cause qui leur était indifférente? Qui oserait affirmer que ces étrangers ne fussent pas passés à l'ennemi s'ils avaient été victorieux? SI LA MOITIE DE LA POPULATION DE LA LOUISIANE EUT JURE QUE L'AUTRE MOITIE RESTERAIT FIDELE, PENSE-T-ON QUE LE GENERAL JACKSON, QUI CONNAISSAIT SI BIEN LE CŒUR HUMAIN ET LE MOBILE DE NOS ACTIONS, EUT PU UN SEUL MOMENT AJOUTER FOI A UNE PAREILLE ASSERTION? Mais le général Jackson n'était pas seulement guidé par sa connaissance des hommes et des choses. On l'avait averti, avant qu'il arrivât à la Louisiane, que ce pays était plein d'ESPIONS et de TRAITRES.

Les troupes de la ville (le bataillon d'Orléans) furent les premières à manifester des signes d'insubordination. Beaucoup de volontaires (Créoles et Français) demandèrent la permission de retourner en ville, en disant qu'ils avaient droit à cette faveur parce que leurs familles et leurs biens demeuraient à la Nouvelle-Orléans. ET PUIS LE JOYEUX CARNAVAL TOUCHAIT A SA FIN, ET L'AMOUR DU PLAISIR QUI DISTINGUE LES CREOLES (LA PLUPART SONT D'ORIGINE FRANÇAISE) L'EMPORTAIT SUR LEUR PATRIOTISME. Leur demande n'ayant pas été favorablement accueillie par le général Jackson, beaucoup de volontaires du bataillon d'Orléans) qui étaient citoyens américains, *réclamèrent la protection du consul, en alléguant qu'ils étaient citoyens français.* Munis des certificats que leur avait délivrés le consul, ils vinrent réclamer leur décharge et laissèrent seuls, pour défendre leurs foyers, des frères d'armes accourus d'Etats éloignés.

PROTESTATION DE M. Edw. D. WHITE
Représentant de la Louisiane au Congrès,
CONTRE LES CALOMNIES
DE M. BUTLER.

J'ai été attaqué, *insulté grossièrement* en face de la Chambre. Cette insulte ne m'a pas été adressée personnellement, mais elle atteint ceux que je représente.

Le peuple de mon Etat et plus particulièrement *mes constituans immédiats* ONT ETE VILIPENDÉS ET ODIEUSEMENT TRAVESTIS dans les termes qu'on vient d'entendre. On a avancé que la plupart de ceux que je représente étaient, dans la dernière guerre, des ESPIONS et des TRAITRES, on a affirmé qu'ils étaient *hostiles à la cause que le pays avait embrassée,* et étaient disposés à se JOINDRE A L'ENNEMI POUR COMBATTRE LEURS FRERES D'ARMES. Ces insinuations ont circulé sans aucune contradiction. D'après les règlemens, il ne m'est présenté aucune occasion pour y répondre et pour les réfuter. Dans vingt-quatre heures, cette session va être arrivée à son terme et ces odieuses calomnies seront placées dans nos archives au nombre des documents historiques.

La vérité, la justice, l'équité gratuite faite à l'une des plus estimables fractions du peuple des Etats-Unis, la réputation de notre glorieuse patrie, tout exige que l'on donne au représentant des Louisianais calomniés la chance d'examiner les griefs articulés contre eux. Le tout que l'on sache jusqu'à quel point toutes ces accusations sont fondées; faut qu'on sache qu'elles et de tout point mensongères, et qu'il n'y a rien de pouvoir que d'en prouver la fausseté."

CALOMNIES DU GENERAL BUTLER REFUTEES PAR LE GEN. JACKSON

Quartier-général, 7e division militaire, 27 janvier 1815.

A M. Nicolas Girod,
Maire de la ville de la Nlle-Orléans.

Monsieur,

Profondément touché, depuis mon arrivée, de l'empressement et du zèle patriotique déployés par les citoyens dont vous êtes le digne magistrat, je saisis sans excuse et toute autre occupation l'occasion de pourvoir à leur défense m'avait empêché de *reconnaître publiquement leurs mérites.* Je vous prie, Monsieur, de communiquer aux habitans cette notoire vote honorable *de la haute idée que j'ai de leur patriotisme, de leur amour de l'ordre et de leur attachement aux principes de notre excellente Constitution.* Le *courage qu'ils ont montré au moment d'un péril extraordinaire et la magnanimité avec laquelle ils ont écarté toutes les craintes que le voisinage de l'ennemi devait faire naître* ne sont pas plus dignes d'admiration que l'humanité dont ils ont fait preuve envers nos blessés et nos blessés et même envers les prisonniers. La libéralité avec laquelle leurs représentans au Conseil de Ville ont pourvu aux besoins des familles des combattants, avec une humanité éclairée et à produit les effets les plus bienfaisants. *Un souvenir délicieusement une population qui put plus digne d'éloges que celle de la Nouvelle-Orléans.*

Tandis que les jeunes gens étaient sur le champ de bataille et s'opposaient aux progrès de l'ennemi, les vieillards gardaient la ville et y maintenaient le bon ordre. Les femmes même encourageaient leurs maris et leurs frères à rester au poste du danger et du devoir. Non contentes d'exercer dans ce but la puissante influence dont la nature les a douées et que la beauté et les grâces des Louisianaises rendent irrésistible, elles se sont distinguées encore d'avantage, et, mues par un sentiment d'humanité et de patriotisme, elles ont donné des vêtemens et un abri aux hommes qui étaient venus d'un état éloigné pour les protéger contre toute insulte. Au nom de ces braves, Monsieur, je vous prie de transmettre aux Louisianaises l'expression de notre admiration et nos sincères remerciements. Dites-leur que les femmes et les filles de ceux qu'elles ont secourus, ne les oublieront pas dans leurs prières. Quant à moi, parmi toutes les circonstances qui ont marqué cette importante campagne, aucune ne me procure un aussi vif plaisir que la pensée d'avoir pu leur ramener, à si peu d'exceptions près, *les maris, les frères, et les autres parents dont de pareilles femmes seules sont dignes.*

Je prévois, Monsieur, avec plaisir le moment où le départ définitif de l'ennemi vous permettra de reprendre l'exercice de votre charge et rendra les citoyens à leurs travaux ordinaires. *En s'exposant bravement aux dangers de la guerre, ils se sont montrés dignes des bienfaits de la paix.* Je ferais preuve d'ingratitude, si je ne me montrais pas sensible aux marques de confiance et d'affection dont vos concitoyens m'ont honoré personnellement. Cette confiance m'a permis de diriger avec un succès plus complet les mesures que j'avais prises pour leur défense. Pour ce qui est de leur affection, je la partage, et j'en conserverai le souvenir jusqu'à la mort. Quant à vous, Monsieur le Maire, je vous prie de recevoir mes remercîments pour le zèle actif, l'intégrité et la sollicitude que vous avez déployés dans l'exercice des devoirs qui vous étaient confiés, ainsi que pour la promptitude avec laquelle vous avez exécuté tout ce que réclamait le service public.

J'ai l'honneur d'être respectueusement,
Votre très obéissant serviteur,
ANDREW JACKSON,
Major-General.

OPINION DE M. YANCEY,

Ex-Représentant démocrate de l'Alabama, au Congrès, sur LEWIS CASS.

Je ne soutiendrai pas Lewis Cass. Que chacun soit jugé selon ses actes. M. Cass est une girouette politique,—C'EST UN ABOLITIONISTE DE CŒUR, UN FAUX FRERE POUR LE SUD.

NOUVEAU MAGASIN.

MESSIEURS PAUL ALDIGE & Co. ont ouvert le 10 de ce mois, rue Royale, No 2?, entre Dumaine et Ste Anne, un MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES qui sera dirigé par la famille ARNOUX, venue de la Martinique. Cette famille se recommande à la protection de ses amis de la Nouvelle-Orléans. Elle fait aussi un appel aux sympathies des habitans de cette ville.

On trouvera dans ce magasin les articles suivants:

Coton écru et blanc 3/4, 4/4, 5/4, 6/4, 10/4, 12/4;
Indiennes Françaises, Anglaises et Américaines;
Cotonnade Française et du pays;
Couvertures de Laine, de toute grandeur;
Alpaca noir et de couleur;
Mérinos Français et Anglais, couleurs assorties;
Cachemire d'Ecosse, uni et fantaisie;
Mousseline de Laine, couleurs assorties;
Mousseline Suisse—Nanzou—Jaconas blanc;
Percale—Foulards—Soieries—Services de Table;
Bas et Chaussettes—Gants—Coutil et Gingas;
Flanelles assorties—Mercerie—Toile d'Irlande;
Mouchoirs blancs et de couleurs—Bretagne;
Scrapille—Platille—Toile de Paris;
Châles de toutes les qualités, &c. &c.,—et enfin tout ce qui compose un Magasin de Marchandises Sèches. 7oct—a

SUCCES AU HEROS DE BUENA VISTA

450 Caisses VINS FINS, avec étiquettes empreintes sur les bouteilles, représentant le CANDIDAT nommé par la Convention de Philadelphie. Les étiquettes sont en or ou en argent, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
16 jn 54, rue de la Vieille Levée

LE soussigné est maintenant préparé à livrer, à sont pour l'usage des familles ou autrement, des vins rouges et blancs, mis en bouteilles sous sa surveillance, de toutes qualités et garantis purs.

Une remise de 50 c. par douzaine sera faite pour les bouteilles vides qui seront retournées.

1 Juin—10 JORDY, No 10, rue Conti.

4000 livres saucissons de Lyon, à vendre par J. & J. TARDOS,
25 aout 15, Conti.

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection à moi adressé par Son Excellence Isaac Johnson, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les votants qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection aura lieu le mardi 7 de novembre, prochain, de Six ELECTEURS pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis.

Les boîtes aux scrutins seront ouvertes le jour ci-dessus indiqué, à neuf heures du matin à six heures du soir, aux lieux et sous la surveillance et la direction des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le jury de police pour cette partie de la paroisse sur la rive droite du fleuve Mississipi.

L'élection sera conduite et les retours faits conformément à la loi.

Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, le 3 octobre 1848. JOHN L. LEWIS, Shérif.
4oct—

Résolu par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans qu'à l'élection qui sera tenue mardi, le 7 novembre 1848, pour les électeurs d'un Président et d'un Vice-Président des Etats-Unis, les polls seront placés dans cette ville aux lieux ci-après désignés et sous la surveillance des commissaires et des secrétaires ci-après dénommés, à savoir:

PREMIER DISTRICT REPRESENTATIF.

Premier arrondissement électoral—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie Irad Ferry No. 12, au coin des rues Race et Religieuses.

Commissaires d'election:—Julien Neville, James Ross, J. M. Kones. Secrétaires:—W. Wilson, Mathews, Robert Smith.

Deuxième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à Degrange's Hall, rue Naiades, près du Horse Station.—Commissaires:—Peter Conrey, jr., Dr. George E. Harral, John Gondin. Secrétaires:—Lawrence G. Bain, Walter R. Foster.

DEUXIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Troisième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à Fulton School House au coin des rues Annonciation et Duplantier.—Commissaires:—H. C. Stetson, Thomas L. Leeds, B. Wheelehan.—Secrétaires:—Louis Horn, C. H. Lee.

Quatrième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison de pompe de la Compagnie Jackson No. 18, rue Apollon.—Commissaires:—Dr. David John Rogers, Moses Eastman, J. P. Kerwan.—Secrétaires:—Edwin Sidle, Benjamin Bloomfield.

TROISIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Cinquième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie du Mississipi No 2, au coin des rues Natchez et Tchoupitoulas.—Commissaires:—J. D. J. Quirk, John E. Caldwell, James A. Lusk.—Secrétaires:—C. M. Waterman, H. Stackhouse.

Sixième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la salle du Louisiana Hose Company, au coin des rues Carondelet et Perdido.—Commissaires:—R. B. Sykes, J. B. Walsh, E. D. Gould.—Secrétaires:—Alexander Chew, J. J. Burk.

Septième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'établissement de Batterfield, au coin des rues Poydras et St-John.—Commissaires:—George W. Christy, W. L. Cushing, Dr. James McIntyre.—Secrétaires:—Jacob Ezekiel, Thomas Compton.

QUATRIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Huitième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'hôtel de la rue Conti.—Commissaires:—Richard Hagan, S. D. McNeil, Newton Richards.—Secrétaires:—E. Granet, Michel Alme, jr.

Neuvième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de Salvador Pratte, au coin des rues Douane et Remparts.—Commissaires:—L. J. Harris, G. R. Story, Patrick Shields.—Secrétaires:—Simon Hart, J. Francisco Fernandez.

CINQUIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Dixième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de la ville, au coin des rues Chartres et St-Pierre.—Commissaires:—Benjamin Van Ostern, Jules David, Joseph Dubuc.—Secrétaires:—Gustave Jacquet, Emile Brea.

Onzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café anciennement connu sous le nom de café Salassi, vis-à-vis le Théâtre d'Orléans.—Commissaires:—J. A. Nautre, Paulin Blanque, Victor Jouanron.—Secrétaires:—F. Lamothe, Michel de Armas.

Douzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de M. Salassi, au coin de la promenade Carondelet et de la rue Tremé.—Commissaires:—J. M. Maureau, John Wiltz, F. Buisson.—Secrétaires:—John McLelland, Theodule Chalon.

SIXIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Treizième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie No 4, rue Hôpital. Commissaires:—Victor Sere, J. V. Gourdain, Theodore Lewis. Secrétaires:—Isidore Quemper, Leon Sere.

Quatorzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'établissement de H. Wiese (Jardin Rough and Ready) sur le Chemin du Bayou. Commissaires:—M. Barnett Senior, John Coulter, N. Fortier.—Secrétaires:—J. B. Sorapuru, Gusman Domingon.

SEPTIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Quinzième arrondissement électoral comprenant toute cette partie du 7e district représentatif qui est située entre le fleuve et le milieu de la rue Claiborne. Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie No 9. Commissaires:—Raymond Henriques, St Croix Guénault, A. Abat. Secrétaires:—Eugène Staes, Charles A. Wiltz.

Seizième arrondissement électoral comprenant toute cette partie du 7e district représentatif qui est située entre la rue Claiborne et le bayou St Jean. Le bureau d'élection sera tenu au café Breton, sur le Chemin du Bayou. Commissaires:—L. H. Kernion, P. Macus, Edmond Chaillot.—Secrétaires:—Joseph D. Lambert, O. H. Kernion.

Dix-septième arrondissement électoral comprenant toute cette partie du 7e district représentatif qui est située sur le bord du lac Pontchartrain, à Milneburg. Le bureau d'élection sera tenu à l'hôtel Washington, à Milneburg.—Commissaires:—J. B. Faribault, Mathew Lemoeger, Miguel Bresolar.—Secrétaires:—John Pasley, S. H. Page.

HUITIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Dix-huitième arrondissement électoral comprenant toute cette partie du huitième district représentatif qui est située entre le fleuve et le milieu de la rue des Bons Enfants. Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie No 6. Commissaires:—J. B. Duchet, William Duffin, D. Bradbury.—Secrétaires:—J. H. Smith, H. Marion.

Dix-neuvième arrondissement électoral comprenant toute cette partie du huitième district représentatif qui est située derrière la rue des Bons-Enfants. Le bureau d'élection sera tenu à la gare du chemin de fer du Golfe du Mexique. Commissaires:—M. H. Bown, Thomas Trelford, Lange Crais, Jr.—Secrétaires:—Francis Newman, Jr., D. Deno.

NEUVIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Vingtième arrondissement électoral comprenant toute cette partie du 9e district représentatif qui est située entre les rues Enghien, Lafayette, Avenue et Elmyre. Le bureau d'élection sera tenu au café de M. P. J. Arnoult, au coin des rues Louisa et Levée. Commissaires:—J. C. Vienne, L. R. Gaiennie, Edgar Montegut.—Secrétaires:—J. Funel, Victor Dubertrand.

Vingt unième arrondissement électoral comprenant toute cette partie du 9e district représentatif qui est située au-dessous de la rue Elmyre. Le bureau d'élection sera tenu au café de M. Joseph Montreuil, près de l'habitation Tremé. Commissaires:—Jacques Charbonnet, J. F. Barthelemy, Cesar Vitet.—Secrétaires:—Victor Andry, Adolphe Tremé.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

20 octobre 1848.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No. Un, adoptée à sa séance du 16 du courant. Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu le 13 novembre prochain, pour nommer deux aldermen pour le 1er district, et un alderman pour le 7e district de ladite Municipalité, en remplacement de MM McNeil, Dugleaux et Dupré, démissionnaires. L'élection commencera à 8 heures du matin, et sera terminée à 6 heures du soir, sous la surveillance des personnes dont les noms suivent, et aux endroits ci-dessous désignés, savoir:

Dans le 1er district, à l'Hôtel Conti, rue Conti, entre Chartres et Levée.

E. H. Tooker et C. Clapp, inspecteurs.
F. Procter et J. M. Relf, greffiers.

Dans le 7me district, au café tenu à l'encoignure de la rue des Remparts et Chemin du Bayou.

A. Dupré et G. Préval, inspecteurs.
G. Domingon et N. Fortier, greffiers.

A. D. CROSSMAN,
27oct Maire

AVIS.—Les soussignés, nommés, en vertu d'un ordre de la Seconde Cour de District, commissaires pour l'élargissement de la rue des Ursulines à cent pieds de large entre la rue Claiborne et la Grande rue, et pour l'ouverture de ladite rue des Ursulines, entre la Grande rue et la Troisième rue, et entre la Seconde rue et le bayou St Jean; et aussi pour l'ouverture de la rue St Philippe, entre la Cinquième rue et la Troisième, et entre la Première rue et le bayou St Jean, et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui peut en résulter pour les propriétaires des terres et bâtisses requises pour lesdites ouvertures et élargissement, ainsi que de la dépréciation ou de la plus value qu'en éprouveront tous les terrains et maisons situés dans le voisinage immédiat desdites rues, ou y faisant face, donnent, par ces présentes, avis à toutes personnes y intéressées, qu'ils ont déposé, le 21 octobre 1848, au greffe de ladite cour, le tableau et l'estimation desdites ouvertures et élargissement, avec un plan y annexé, lequel tableau restera exposé conformément à la loi, pour être examiné par les parties intéressées, pendant vingt jours, après lesquels il sera présenté à ladite cour pour être confirmé et homologué. Et toutes personnes dont les droits ou les intérêts seraient lésés par ledit tableau devront, dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, déduire leurs raisons par écrit.

Nlle Orléans, le 21 octobre 1848.
THS THEARD.
F. CORREJOLLES.
H. LEAUMON.
21 oct—20en30j

AVIS.—Les soussignés, nommés en vertu d'un ordre de la 1ère Cour de District, commissaires pour l'ouverture de la rue de l'Esplanade, depuis la rue Johnson jusqu'au bayou St Jean, et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui pourrait en résulter pour les propriétaires des terres et bâtisses requises pour ladite ouverture, ainsi que de la dépréciation ou plus value qu'en éprouveront tous les terrains et maisons situés dans le voisinage immédiat de ladite rue, ou y faisant face, donnent avis par ces présentes, à toutes personnes y intéressées, qu'ils ont déposé, le 26 septembre 1848, au greffe de la dite Cour, le dit tableau et estimation avec un plan y annexé, lequel tableau restera exposé conformément à la loi, pour être examiné par les parties intéressées pendant vingt jours, après lesquels il sera présenté à la dite Cour pour être confirmé et homologué; et toutes personnes dont les droits ou les intérêts seraient lésés par le dit tableau, devront, dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, déduire leurs raisons par écrit.

Nlle-Orléans, le 26 septembre 1848.
L. T. CHALON,
Par CHEVALIER,
27 sept—20en30 J. B. COULTER.

AVIS.—Les soussignés, nommés en vertu d'un ordre de la première Cour de District, commissaires pour l'ouverture des rues Quartier, Galvez et Hôpital, et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui pourrait en résulter pour les propriétaires des terres et bâtisses requises pour la dite ouverture, donnent avis par les présentes à toutes personnes intéressées, qu'ils ont déposé au greffe de ladite Cour, depuis le 6 décembre 1847, un tableau additionnel au tableau homologué le 4 juin 1848 avec un plan y annexé, lequel tableau additionnel restera exposé conformément à la loi, pour être examiné par les parties intéressées, pendant vingt jours, après lesquels il sera présenté à la dite Cour pour être confirmé et homologué, et toutes personnes dont les intérêts pourraient être lésés par le dit tableau additionnel devront en donner avis par écrit dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis.

Nouvelle Orléans, 3 octobre 1848.
COULON JUMONVILLE.
JUSTIN DUREL.
5oct OCTAVE MOREL.

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES *A LA POMPE*

AVEC DESINFECTION ET FOSSES DE FOSSES INODORES PORTATIVES.

TRIMAILLE, Entrepreneur,
Passage de la Bourse, No 9,
Entre St-Louis & Conti,
23aout—1an Et encoignure Camp et Poydras

THOMAS C. PAYAN & CO.
Manufacturiers et Marchands en gros et en détail d'Habillemens,
No. 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille-Levée,
BATISSES DE PAULDING.
Manufacturiers:
CRANE, PAYAN & CO, No. 133, Market Street,
1er juin—6m Newark, New-Jersey.

WM. L. BURGESS & [illegible],
Marchands Commissionnaires.
Marchands de Fers, Maïs, Avoine, et Produits de l'Ouest.
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville,
NOUVELLE-ORLEANS.

Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises.

SARDINES A L'HUILE de la nouvelle pêche.—2000 boîtes et demi-boîtes sardines de la marque bien connue E. Guillou, en débarquement du navire Windsor Castle, du Havre, et à vendre par
AUG. MOLIER,
20 oct—10 f 98, St Louis.

[illegible]

NOUVEAU [illegible], dirigé par M. [illegible] Malaverque.

L'ETABLISSEMENT est spacieux et commode, les dépendances dont font partie un beau jardin et une grande cour, sont vastes et des mieux disposées.

ENSEIGNEMENT.

Le programme est le même que celui de l'Université de Paris, à l'exception des langues vivantes et des études commerciales, auxquelles on donne un soin tout particulier.

Conditions:

Externes, $4,—$6,—$8,—$10, selon l'âge et le degré d'avancement.

Pensionnaires et demi-pensionnaires (on traite de gré à gré avec le directeur.)

On paie par trimestre et d'avance.

Tout trimestre commencé se paie en entier. Il n'y a pas de vacances.

En outre, et pour répondre à la demande qui nous en a été faite, il y aura, le soir, trois fois par semaine, un cours spécial *d'architecture et de mécanique appliquées à l'industrie agricole et manufacturière;* ce cours, fait par M. de la Bretonne, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de celle d'application de Paris, traitera plus particulièrement de l'application de la vapeur à la fabrication du sucre et au pressage des cotons.

On trouvera à l'institution le programme détaillé ainsi que chez M. Lelièvre. Les cours d'anglais, d'espagnol et d'allemand ont lieu alternativement de sept à neuf heures du soir. 9 oct—6 m

INSTITUTION POUR LES DEUX SEXES,
DIRIGÉE PAR M. ET Mme GOUBAULT,
Rue des Remparts, No141, entre St-Pierre et Toulouse,
[CLASSE LE SOIR.]
Références.

1re Municipalité. Dr. A. Mercier, 16, rue de la Douane.
2me Municipalité, M. J. M. Lapeyre, 66, rue St-Charles.
3me Municipalité, A. Dimitri, surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat. 7mars.

INSTITUTION
POUR LES PERSONNES DES DEUX SEXES,
Sous la surintendance de Monsieur et Mme GOUBAULT.

CETTE Institution (dont on trouvera l'avis dans nos colonnes), a été fondée en 1847, et est recommandable par les soins intelligents que les Directeurs donnent aux enfants qui leur sont confiés.

Les études s'y font dans les deux langues et ne laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $4 50 et à $7 pour deux élèves de la même famille.

Les Parents sont invités à visiter l'Etablissement et à prendre des informations plus complètes des personnes dont les noms sont mentionnés sur l'avis. 24aout

WASHINGTON HIGH SCHOOL,
Pensionnat et Externat pour les jeunes Demoiselles,
Sous la direction de Mme de LAGRACERIE,
Rue de l'Esplanade entre Bourgogne et Dauphine.

POUR répondre à la confiance que lui ont accordée les familles et pouvoir disposer le local selon les besoins d'un grand pensionnat, Mme. de LA GRACERIE vient d'acheter la maison qu'occupe son établissement, depuis sa fondation. D'importantes améliorations sont déjà faites: de nouvelles sont commencées. Au premier octobre prochain, des dortoirs spacieux et bien aérés seront établis.

Mme de LA GRACERIE invite respectueusement les familles à visiter son Institution. 29aout—3m

CHS. A. BARRIERE,
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, rue de Chartres, NOUVELLE ORLEANS,
Importeurs directs de marchandises françaises
23ja n

EN débarquement du navire le Commerce, arrivé de Marseille, et à vendre:
30 barils amandes douces;
275 do pâtes, macaroni et vermicelle de Gênes
A vendre par D. LANATA,
28juil rue Jefferson, Nos. 9 & 10

JOHN O. WOODRUFF & Co,
MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 93, rue des Magasins
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF
14jan

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
17, rue St.Charles
NOUVELLE-ORLEANS. 17 ja

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
13fev—1an Agent

P. H. MONSSEAUX,
MARBRIER,
No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin,
NOUVELLE-ORLEANS.

Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre de toutes descriptions, &c.

Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri).
25avril—1an

Graines fraîches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Luca, de Philadelphie, un grand assortiment de graines de jardinage, de la récolte de 1848, se composant comme suit:

Pois de 30 jours,	Choux,
Navets,	Carrottes,
Chicorée,	Laitues,
Cerfeuil,	Choux Panets,
Betteraves,	Epinards.

Les jardiniers pourront s'approvisionner soit par livres ou boisseaux, à des prix modérés. Les planteurs trouveront à se procurer des caisses de graines assorties depuis $2 jusqu'à $20.
D. MAUPAY,
6o 95, Camp.

Cuisines patentées de Bork.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout ou l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc; ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATERWORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes sont invitées à venir les voir et examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité.
S MASPEREAU & Co,
7aout Rueconde, No 221

1000 GRATES de tous les modèles et de toutes les grandeurs, à vendre en gros et en détail par les soussignés, qui se chargent aussi de les faire poser. S. MASPEREAU & Co.,
6 ap 22, rue Condé.

VERRERIE.—Fioles de toutes grandeurs, de toutes les formes et de toutes les qualités, en caisses, en barils et en cases.

Flacons bouchés à l'émeri de toutes grandeurs.
Vases forme Médicis de toutes grandeurs.
Bocaux cylindriques, de 2 à 5 gallons, couverts en verre et en fer-blanc verniss, avec trois anneaux et simples.
Verres pour les malades.
Ventouses en verre et en corne.
Bassins pour malades, nouvelle forme très commode.
Biberons nouvelle forme.
Pipes à seins, pissoires, &c., &c., à vendre par
H. BONNABEL,
4sept Enc. Natchez et Tchoupitoulas.

UN grand assortiment de marchandises sèches, telles que merceries, bonneteries et parfumeries.
F. & J. LACOSTE,
18 aout 105, rue Royale

TOUJOURS en mains un grand assortiment de médicaments et d'ouvrages pour suivre la méthode de F. V. Raspail. F. & J. LACOSTE,
18aout 105, rue Royale

VINS ROUGES EN CAISSES—800 caisses vin rouge Cantenac, Pauillac, Médoc, St-Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau Léoville (vieux Chateau Lafitte idem, en grandes et demi bouteilles à vendre par NUMA LACOSTE,
17aout No. 147, rue Royale

VINS blancs en caisses—350 caisses vin blanc Barsac, Haut Sauterne et Haut Barsac, en grandes et demi bouteilles, à vendre par
NUMA LACOSTE,
17aout No. 147, rue Royale

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—70 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.
25 caisses prunes à l'eau de-vie.
10 do poires do
15 do pêches do à vendre par
NUMA LACOSTE,
17aout 147, Royale.

FRUITS AU JUS—25 caisses fruits au jus, de la marque de Thyssonnaud, à vendre par
NUMA LACOSTE,
17aout 147, rue Royale.

LIQUEURS au drawback—70 caisses liqueurs assorties, en douane et à vendre par
A. CARRIERE,
16 mai 24 Vieille Levée.

EAU de fleur d'oranger—30 caisses eau de fleur d'oranger, à vendre par
NUMA LACOSTE,
17 aout 147, rue Royale.

PAPIERS PEINTS.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Hartley, du Hâvre, un assortiment considérable de papiers et bordures pour tapisser les appartements:

Papiers peints communs, ordinaires et fins.
Bordures imitations, veloutées et dorées.
Sortant des premières manufactures de Paris.
Les dessins sont plus nouveaux et du meilleur goût suivant la mode.

Papiers peints commune de 15 à 20 cts. le rouleau.

do	ordinaires de 25 à 35		do
do	demi-fins de 40 à 50		do
do	fins satinés de 50 à 75		do
do	fins glacés de 75 à $1		do
do	do	de $1 à $1 50	do et au-dessus.

Dito dorés gauffrés et veloutés à des prix très modérés.

Bordures imitation, de 75 cents à $1 50; bordures veloutées de $1 à $2 et au dessus; bordures veloutées de $1 à $3 et au-dessus, bordures veloutées et dorées à des prix très modiques; ciels de lits de 50 cts à $1 50 le rouleau, chaque rouleau contient pour deux lits; bordures pour ciel de lits; ciels de lits fonds unis, draperies; vues pour salles et cafés; vues pour salles de billards, devants de cheminées et sujets pour éventails, granits et soubassements; bordures et frises de tous les genres.
VOS. HEBERT,
Libraire et marchand de papiers peints, 149, rue de Chartres. 6 oct

COGNAC dans les magasins de la Douane:
16 quarts cognac, 4me preuve E. Dubuc;
10 huitièmes do 1re do fine champagne
A vendre par FERBOS FRERES,
21aout enc. Royale et Dumaine

ABSINTHE ET KIRSCHWASSER—75 caisses de la marque Arnauld Long & Co, à vendre par FERBOS FRERES,
21 aout enc. Royale et Dumaine

REÇU par le steamer Iowa, de St Louis, et à vendre par les soussignés:
120 boîtes purée de tomates,
200 do do do
10 caisses pâtés assortis,
5 do gelée de groseilles,
3 do do de framboises.
FERBOS Frères,
21 aout Encoig. Royale et Dumaine.

VIN en caisses—1000 caisses vins des marques St-Julien, St-Estèphe et St-Emilion; à vendre par FERBOS FRERES,
21aout Encoi. Royale et Dumaine

EAU DE VIE—215 quarts pipes Ph. Godard & Co 1re preuve.
16 demi pipes J. et A. Delafontaine, 1r preuve
25 quarts de Leger Frères, do do
20 demi, 8 quarts et 5 huitièmes do A. Seignette, 4me do
20 demi et 10 quarts de A Camus, " do
9 demi et quarts de Cornière et Martin " do
20 demi et 10 quarts de J. J. Dupuy, " do
EUG. ROCHEREAU,
2oct 17 et 19, St-Louis

CIGARES DE LA HAVANE—38 cigares, marques Parera;
10,000 marque Carbajal;
25,000 do Aurora;
70,000 en débarquement du brick Selim, à vendre par B. VALLS,
2sept 37, Commune.

TOILE A VOILE DE COTON, numéros assortis pour tentes, voiles et prélats, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
15ja, 23, rue St-Louis.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS [illegible].—OCTOBRE 1848.

SONT invités à se présenter à ce chancellerie, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	
Arnold Jules.	Amaron Amar Vincent.
B	
Briois Charles.	Bo[illegible] Piper.
Burelle Vre, née Legendre.	B[illegible] Mlle.
Biard Charles.	Blanchard Julien.
Berne Bertrand.	Billard Jacques.
Brehier Valentin.	Beer Salomon.
Bodot Laurent.	Bouygues Joseph.
Bertot Jean Mathurin.	
C	
Camaré Jean.	Chignon Pierre.
Coné Paul.	Court Jean.
Chatel Franç.-Vict.-Aug.	Chêne Guill. et Dominiq.
D	
Dromann François.	Dubois Nicolas.
Demailly (Frères).	
G	
Grognet Auguste.	Galey Joseph.
Galleton Auguste.	Guillet Auguste.
Grellet Pierre-Gustave.	
H	
Hemard Jean-Baptiste.	Heisserer Joseph.
Heyer Joseph.	Hermite François.
J	
Julian Pierre.	Jegou Louis.
Jarry, les époux.	
K	
Korn Charles.	
L	
Lemonnier Frédéric.	Labreille Achille.
Loustalot Jean.	
M	
Menat Pierre.	Mussou Joseph
Menard Gabriel.	Meyer Michel.
Mamers Dartigaux.	
P	
Passerieu Franç.-Elisée.	Père Joseph.
Pradier Gilbert.	Plataut Pierre-Charles.
R	
Ribaud Louis.	Rorschving Martin.
Rouyen Jean.	Raspre Etienne.
Rebouché Victor.	Rengeulet Thimotée.
V	
Vamboury Jean.	
W	
Winter Jacques.	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 19oct

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
Séance extraordinaire de Lundi 16 octobre 1848.

RESOLU que le Conseil recevra jusqu'au premier lundi de novembre prochain, des propositions cachetées pour peindre et blanchir les marchés de la Municipalité No Un, conformément aux spécifications déposées au bureau du voyer. L'ouvrage sera payé comptant aussitôt après qu'il aura été reçu.

(Signé:) JOSEPH GENOIS, Recorder.
Approuvé le 18 octobre 1848.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
H. BIER, commis.

Conformément à la résolution qui précède avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au premier lundi de novembre prochain, pour peindre et blanchir les marchés de la Municipalité No. Un conformément aux spécifications déposées au bureau du voyer. L'ouvrage sera payé comptant aussitôt après qu'il aura été reçu.

Nlle Orléans le 20 octobre 1848.
21oct A. D CROSSMAN, Maire.

Université de la Louisiane.
DÉPARTEMENT ACADÉMIQUE.
G. C. ANTHON, A. M. PRINCIPAL,
CINQ PROFESSEURS ASSISTANS.

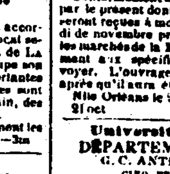

CETTE Institution rouvrira le 1er novembre prochain.

Elle est divisée en un département élémentaire d'anglais et de commerce, et de classique. Dans le département élémentaire, les jeunes enfans seront reçus; on leur enseignera les élémens d'une éducation anglaise, et alors ils passeront, à une époque convenable, dans les plus hautes classes.

On peut obtenir le programme du cours d'études chez les principaux libraires.
27 juin—

Graines fraîches de Jardinage
Garanties être de la récolte de 1848—Le soussigné vient de recevoir de M. Landreth, à Philadelphie, les graines ci-après, savoir:
Choux et laitue, assortis, chicorée,
Epinard à feuilles rondes
Navets assortis, porreaux d'Ecosse.
Panais, pois hatifs, etc. etc.
Le tout à vendre à meilleur marché que partout ailleurs en ville. WM. DINN,
19 aout No. 11 rue Commune

EN magasin et à vendre par J. B. LANATA:
60 barils plomb du No 7, pour chasse,
5 do do 8,
5 do do 9,
5 do do 10,
19 sept rue Jefferson, Nos 9 et 10.

EN débarquement du Lantaro, de Barcelonne
150 caisses de 25 liv. chaque, savon de Castille,
50 barils de 19 à 20 gallons eau-de-vie.
EN MAGASIN:—Vin de Catalogne en g. pipes, Vin rouge doux, Pure Juice supérieur, Vin d'Oporto doux en quart de pipes.
45 balles bouchons pointus fins et superfins, à vendre par P. CUBACHS,
23 sept Encoig Condé et St Philippe.

NOUVEAU PROCÉDÉ
POUR LA FABRICATION DES EAUX GAZEUSES,
DE L. PINAC, Pharmacien.
EAU DE VICHY, Eau de Seltz, Eau de Sedlitz, Eau ferrugineuse, limonades, etc. etc.
27mai coin Orléans et Dauphine

VIN VIEUX—20 barriques vin Montferrand et 30 barriques Bourg 1re cote, en débarquement du navire Afghan, de Bordeaux, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
29aout 54, Vieille Levée

LIQUEURS—20 caisses Marasquin supérieur en grandes et demi bouteilles, 300 paniers anisette extra-superfine, 150 caisses liqueur fine, surfine et superfine, 40 caisses curaçao en grande et petite modèle, à vendre par
NUMA LACOSTE,
17 aout 147, rue Royale.

EN débarquement du navire Eurotas, de Bordeaux:
100 barriques vin rouge St-Estèphe;
100 do do Montferrand;
25 caisses de 12 bouteilles vin rouge Léoville;
50 do do do Cantenac;
25 do do do vin blanc Haut-Sauterne
A vendre par VIC MAIGNAN,
27sept 87, St Louis

A VENDRE en magasin
40 barriques vin Médoc St-Julien, vieux pour famille.
20 do do do St-Emilion do do do
10 do do do Chateau Lafitte do do do
100 caisse do do do do do
40,000 bouchons fin, &c. &c. &c.
DUBUCH FRERE,
2sept No. 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

$15 de Récompense.

PARTI marron de chez le soussigné, le 4 juillet dernier, le mulâtre CHARLES, âgé d'environ 35 ans, teint d'Indien, cheveux droits, crépus courts, figure mince, taille d'environ cinq pieds sept pouces, très-mince, et se tenant très droit. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque logera le dit esclave dans une des prisons de la ville, ou le ramènera chez son maître.

Les capitaines de navires sont prévenus de ne point recevoir le dit esclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis, suivant la loi.
JOSEPH DE SEAMUS,
1juil Alger

Marchandises Françaises
EN débarquement du navire Hartley, un bel assortiment de marchandises nouvelles, à vendre en gros par les soussignés:
Indiennes nouveautés, riches, velours unis,
do fonds couverts;
do petits genre pour enfans;
do deuil et demi deuil.
Damas coton pour rideaux.
do laine do
Mousseline laine nouveauté;
Cachemires d'écosse imprimés;
Ecossaise laine pour robes.
Barèges brodés, façonnés et imprimés.
Cotons chamois et blanc unis;
do do rayés;
Casimirs noirs et satins de laine;
Mouchoirs batiste brodés et unis.
do coton batiste imprimés.
Mouchoirs madras et autres genres.
Un assortiment complet de bas, chaussettes, parfumerie de Monpelas, et beaucoup d'autres articles.
LORNE & FROIS.
21 sept 21, rue de Chartres

Graines de Jardinage
Garanties de la récolte 1848.
ARRIVÉES par le steamer Falcon, et à vendre par le soussigné, un grand assortiment de graines de jardinage. Les planteurs et jardiniers pourront s'approvisionner à des prix modérés. Les marchands de la campagne trouveront un assortiment pour le détail en paquets proprement préparés. D. MAUPAY,
26 sept 95, rue du Camp.

IMPORTATION DIRECTE DE MARCHANDISES FRANÇAISES,
A. PAVILLIER, No. 98, rue St Louis.

En débarquement du navire Tuskina, du Havre:
2 caisses plumeaux 14, 16, 18 et 22 pouces.
600 ombrelles ordinaires.
300 do extra riches.
600 demi parapluies 20 et 22 pouces
200 douzaines bas de soie blancs assortis
100 do gants de soie do
100 do gants filets.
80 do mitaines filets.
80 do gants do longs et demi longs.
6 caisses indiennes françaises.
6 do do pour chemises.
2 do guingham français 4/4.
2 do fleurs artificielles.
1 do rubans taffetas riche Nos 9 et 12.
145 douz. mouchoirs batiste brodés extra riche.
200 do do batiste, festons et rivière.
600 do do do unis 7/8.
2 caisses chapeaux de paille, gars is, pour enfant
1 do crêpe noir et couleur.
200 douz. chemises couleur.
7 malles madras français 35 pouces
1 caisse bas de coton blanc.
2 do coutils fantaisie pur fil.
2 do do do ordinaire.
1 do mantelets mousseline brodée grande nou.
1 do dentelles fil et imitation.
1 do soie à coudre noir et couleur.
1 do galon fil numéros assortis.
2 do chemises françaises toile extra fine.
1 do do percale à devant brodé.

Toutes ces marchandises ont droit au drawback et seront vendues à très bas prix.
A. PAVILLIER,
9fev No. 98, rue St Louis.

A VENDRE par les soussignés à des prix modérés.
100 barriques vins rouges des marques St. Emilion Nos. 2 et 1, St. Estèphe Médoc, Haut St. Emilion, St. Julien Médoc, Haut Brion, Gruaud Larose, Chateau Margaux et Chateau Lafitte, 50 demi barriques mêmes marques.
F. & J. LACOSTE,
18aout 105, rue Royale

VINS—600 caisses vins St. Juliet Médoc, Cantenac, St. Laurent, St. Emilion Nos. 1 et 2, Haut St. Emilion, Haut Brion, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Barsac, Haut Barsac et Haut Sauterne.
F. & J. LACOSTE,
18aout 105, rue Royale

500 balles de couvertures 3 points, qualité supérieure, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 juin 21, rue des Magasins.

50 Caisses kirchwasser et absinthe, 1re qualité.
25 caisses vins d'Espagne assortis;
20 do curaçao et marasquino, do
100 do fruits assortis, tels que cerises, prunes et poires;
100 paniers anisette superfine;
100 do bouteilles vides;
150,000 bouchons assortis.
F. & J. LACOSTE.
18aout 105, rue Royale

GRAINES fraîches de jardinage, garanties de la récolte de 1848, arrivées par le Crescent City:
Poreaux, Céleris,
Oignons, Betteraves,
Radis demi-longs, Carottes,
Navets rouges, Epinards,
Choux, Laitues,
Pois précoces, Haricots,
à vendre par quantités à la convenance des acheteurs, au No 95, rue du Camp, par
17 oct D. MAUPAY.

AUX TEINTURIERS, CONFISEURS ET DISTILLATEURS—40 carboys huile de vitriol, 20 carboys acide nitrique, 6 carboys acide muriatique, 30 barils campêche râpé, 25 barils bois jaune râpé ou Fustic, 10 barils alun, 15 barils campêche vert, 20 livres garance en poudre, [illegible] livres [illegible] vert, [illegible], en débarquement du navire [illegible] New York, à vendre par P. CUBACHS,
17 oct encoignure Condé et St-Philippe

[illegible]

[illegible] & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 h. A. M.
Dernière do à 8 1/2 h. P. M.

Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 h. A. M.
Dernière do à 8 1/4 h. P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No. 58, rue des Magasins.
20 mars—1an

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de [illegible] en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bière, etc., etc., [illegible] de cuisines, bains à bains, installations de Bains à douches. Entreprend la pose de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. 23 m—4

CHEMIN A COULISSES DE LA Nlle-ORLEANS ET DE CARROLLTON.

LES prix de passage dans les chars sont comme suit:

Billet seul, pour tout endroit en deçà de la rue Pleasanté, 20 cents.
Enfans au dessous de 12 et au dessus de 5 ans, 10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, $7 50

Les chars arrivent et partent de l'ancien dépôt encoignure des rues Perdido et Baronne.

En moins d'une demi-heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tout temps aux visiteurs qui y trouveront des crêmes à la glace et autres rafraîchissements, ainsi que des soupers à bon marché.

Les chars partiront comme suit:

LES JOURS DE LA SEMAINE:

De la N. Orléans.		De Carrollton.	
Avec chev., 6 1/2h P M		Avec chevaux	5 h. A. M
A vapeur, 9		A vapeur,	7 1/2
" 11		"	10
" 1 P. M.		"	midi.
" 3 1/4		"	2 P. M.
" 5 1/4		"	4 1/2
" 7 1/4		"	6 1/4
Avec chev. 9 1/4 P. M.		Avec chevaux,	8 P. M
Dito 11 1/2 P. M.		Dito	10 P. M

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches;

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira tous les jours depuis 1 heure jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nlle-Orléans; les chars à chevaux partiront de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir et de la Nlle-Orléans à 9 1/2, remplaçant la place des chars à chevaux, à l'exception des jours de pluie.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHEMIN A COULISSES DE LAFAYETTE.
Le trajet sur ce chemin sera comme suit:
Un seul billet, 10 cents.
50 billets, $4 00

CHARS DE LAFAYETTE.
De Lafayette, en été, 6 A. M.—De la rue Canal, 6 1/2 A. M. " — De Lafayette en hiver, à 7 A. M.—De la rue du Canal, à 7 1/2 dito.

Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 7 du soir en hiver, et 8 en été; ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 11 1/2 de la Nlle-Orléans lorsque les théâtres seront ouverts; autrement à 10 heures de la Nlle-Orléans et 10 1/2 de Lafayette.

Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef.

Les habitans de Lafayette et Carrollton sont prévenus que la compagnie a établi un prix uniforme pour les billets d'abonnement des chars; savoir $5 par mois d'avance pour l'une ou l'autre route et quelque soit la distance, les enfants moitié prix des billets de ce genre ne seront donnés que du commencement à la fin d'un mois. 6 mai

COUVERTURES—12 balles couvertures françaises, à vendre par
EUGÈNE ROCHEREAU & Co,
18 sept 17 et 19 rue St Louis

ABRICOTS ET PRUNES—32 caisses prunes et abricots à l'eau de vie, à vendre par
E. ROCHEREAU & Co,
18 sept 17 et 19, rue St-Louis.

VIN BLANC—35 demi barriques Haut-Sauterne, qualité supérieure, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
18 sept 17 et 19, rue St Louis.

PETITS POIS—2,000 boîtes et 2,000 demi boîtes, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
18 sept 17 et 19, rue St-Louis.

ABSINTHE—125 caisses absinthe des marques A. Dubois, père & fils, Vernin et Lacoultre, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
17 et 19, Louis.

EAU DE FLEUR D'ORANGER—25 caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
18 sept 17 et 19, rue St-Louis.

CERISES A L'EAU DE VIE—60 caisses, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
18 sept 17 et 19 rue St Louis

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Hartley, du Havre
100 paniers première qualité de la marque de la Couronne, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
29 sept 17 et 19, rue St Louis.

NOIR animal en grain et en poudre, en débarquement et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
15sept—1m 98, rue de la Douane.

CHARPIE—3 caisses charpie anglaise bonne qualité, de la manufacture de Sipton, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
18av Encoignure Magasins et Commune.

VIEUX COGNAC très supérieur, ayant droit au drawback.
30 quarts et 10 huitièmes pipes de la marque P. Castillon & Co, en débarquement du navire Jahn, à vendre par P. JORDY,
21jn—10f No. 10, rue Conti

CHANGE SUR LA HAVANE, à vendre par
LABORDE & ESQUEZ,
2 oct 34 rue Commune

COTONS ECRUS—30 balles cotons écrus des marques Lawrence, Globe et Vernon, en débarquement du navire Bay State, de Boston, et à vendre par DUFOUR, DURAND & Co.
26av

SARDINES A L'HUILE—1,500 boîtes et 1/2 boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guillou, à vendre par AUG MOLIER,
15sept—6f 98, rue St-Louis

VIN CHAMPAGNE—150 paniers vin de Champagne, des marques A. Pavillier et Roux & Kanser, en bouteilles et 1/2 bouteilles, à vendre par AUG MOLIER
15sept—6f 98, rue St Louis

LIQUEURS ASSORTIES—125 caisses liqueurs fines et surfines, à vendre par
AUG. MOLIER,
15sept—6f No 98, rue St-Louis.

FRUITS à l'eau-de vie—60 caisses prunes, pêches et poires, à vendre par
AUG. MOLIER,
18 sept—6 No 98, rue St Louis.

VINAIGRE de vin blanc—45 barils vinaigre de Bordeaux, à vendre par AUG. MOLIER,
18 sept rue St Louis, No 98.

TABAC—40 balles de la Havane, et de Cuba, à vendre par B. VALLS,
9 oct 37, Commune.

SUCRE de la Havane—60 caisses sucre blanc et jaune, à vendre par B. VALLS,
9 oct 37, Commune

CACAO de Para—30 sacs, à vendre par
B. VALLS, 37, Commune.

ESSENCE d'Anis et de Peppermint, à vendre par
9 oct B. VALLS, 37, rue Commune

GUAVA en caisses de deux et quatre livres, à vendre par B. VALLS,
9 oct 37, rue Commune

NOIR ANIMAL—30 barils, à vendre par
9 oct B. VALLS, 37, Commune

GRAINES pour oiseaux—6 barils, à vendre par
9 oct B. VALLS, 37, Commune

CHARBON pulvérisé—2 boucauts, à vendre par
9 oct B. VALLS, 37, Commune.

RAISINS de Corinthe—10 barils, à vendre par
9 oct B. VALLS, 37, Commune

PICADURA—25 barils, à vendre par
9 oct B. VALLS, 37, Commune

CIGARETTES importées et à vendre par
9 oct B. VALLS, 37, Commune

TABAC à chiquer et à fumer, à vendre par
9 oct B. VALLS, 37, Commune

RIZ DE LA CAROLINE—30 boucauts, à vendre par B. VALLS,
9 oct 37, Commune

VIN d'Oporto doux, qualité supérieure, en quart de pipes, à vendre en magasin par
P. CUBACHS,
10oct encoig. Condé et St Philippe.

VIN DE CATALOGNE en grandes pipes, ayant droit au drawback, à vendre par
P. CUBACHS,
10oct encoig. Condé et St Philippe

VIN ROUGE doux pure juice, en baril, à vendre par P. CUBACHS,
10oct encoignure Condé et St Philippe.

SAVON DE CASTILLE—130 caisses de 25 liv chaque, à vendre par P. CUBACHS,
10oct Encoig. Condé et St Philippe

EAU DE VIE ESPAGNOLE—Forte preuve en baril, à vendre par P. CUBACHS,
10oct encoig. Condé et St Philippe

BOUCHONS—30 balles de bouchons pointus superfines, à vendre par P. CUBACHS,
10oct encoig. Condé et St-Philippe

CAMPHRE—1000 liv. camphre raffiné, à vendre par P. CUBACHS,
10oct encoig. Condé et St Philippe.

ALCOOL—6 barils alcool 90 do, à vendre par
P. CUBACHS,
10oct encoig. Condé et St-Philippe

SUCRE.—105 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement et à vendre par
L. CANTIN,
5oct 73 1/2, rue des Magasins.

TABAC CUBA—100 balles capes en débarquement et à vendre par
L. CANTIN,
5oct 73 1/2 rue des Magasins.

SUCRE de la Havane.— 450 caisses sucre brun, jaune et blanc, en débarquement et à vendre par L. CANTIN,
5oct 73 1/2 Magasins.

TABAC DE LA HAVANE—273 balles Vuelta de Abajo, capes et tripes, à vendre par
L. CANTIN,
5oct 73 1/2, Magasins.

POIVRE et haute épice—60 sacs en bon ordre pour l'embarquement, à vendre par
J. F. BERCIER & Co.,
20 sept 54, Vieille Levée.

AMIDON—de la Havane—25 barils, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
J. F. BERCIER & Co.,
20 sept 54, Vieille Levée.

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.

ON trouve toujours chez le soussigné des médicamens, drogues, produits chimiques, instrumens de chirurgie et autres, &c., &c., garantis de première qualité et à des prix modérés; il a des relations directes avec les premières maisons d'Europe et du Nord, et peut en tout temps fournir des remèdes très frais, s'en demandant que de faibles quantités à la fois, souvent renouvelées.
A. A. PEYCHAUD,
21 jan—1 an 163, rue Royale.

CONDUITS aux épaves de la Première Municipalité, rue Derbigny, entre Dumaine et Ste-Anne,
Une vache isabelle foncée, une tache blanche au front et quelques taches sur le corps, et le dessous du ventre blanc, marquée à une oreille, sans aucune autre marque ni étampe visible.
UN ETALON NOIR, une raie blanche au front, trois pieds blancs, quelques taches blanches sur le corps; sans aucune autre marque ni étampe visible.
UN CHEVAL BRUN, un pied de devant et un de derrière blancs, une petite tache au front, étampé sur l'épaule gauche illisible; sans aucune autre marque ni étampe visible.
UNE JUMENT BRUNE, une raie blanche au cou, et son poulain de la même couleur; sans aucune autre marque ni étampe visible.
Si d'ici au [illegible], le dit animaux-ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et place accoutumés, par M. B. Delery & Spear, encanteurs.
MICHEL DUREL,
17 oct—30en10j Gardien des épaves

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER.
Remède sûr, et certain pour les Vers, GARANTI PUR VEGETAL.

UN fait [illegible] que les vers [illegible] des [illegible] distingués, ont que les [illegible] par les [illegible]. Des milliers de pauvres petites créatures meurent tous les ans de cette maladie, parce qu'elle n'a pas été reconnue ou qu'on a dû cette à une autre cause que la véritable. Un grand nombre de préparations ont été recommandées comme vermifuges, mais l'expérience a fait connaître leur insuffisance. Le but vient enfin d'être obtenu, le remède est trouvé, et ce remède n'a jamais manqué de détruire les vers lorsqu'il en existait. On[illegible] est certifié par le témoignage des médecins du plus grand talent et celui des personnes les plus respectables du pays. Ce remède est le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER. Il opère d'une manière plus douce et est plus facilement administré qu'aucun autre.

Voici quels sont les symptômes qui indiquent l'existence des vers: Teint pâle et couleur de plomb se colorant momentanément, regard louche et triste, mauvaise haleine, la lèvre supérieure gonflée, démangeaison de narines qui porte le malade à se frotter le nez, insomnie, rêves effrayants qui parfois font tressaillir et grincer des dents, appétit irrégulier, parfois vorace et parfois nul.

Nous pourrions ajouter aux certificats suivants un grand nombre d'autres, mais nous pensons que ceux-ci seront suffisants pour établir ce fait que le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER est le premier remède pour les Vers.

TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS.

Nous soussignés ayant fréquemment employé une médecine préparée par Jonas Winer de cette ville, et désignée sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, étant parfaitement convaincus de son efficacité, le recommandons avec confiance comme remède certain et sans danger pour la destruction des vers.

G. O'REILLY,
Licencié du Collège Royal de chirurgie d'Irlande.
G. W. DICKINSON,
Membre du [illegible] Royal de chirurgie de Londres.

Du Révérend [illegible] de Beebrook,
C. W. J. WINER.

Monsieur,

J'ai fait usage de votre Vermifuge Canadien et j'ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. L'expulsion des vers a toujours suivi l'administration de votre remède, et ma famille aussi bien que les personnes de ma connaissance qui s'en sont servies, le préfèrent à tout autre vermifuge et proclament son efficacité. Son effet est toujours certain et la patient le prennent sans difficulté, ce qui est un grand point obtenu.

Je suis respectueusement, &c.
JOHN FLANAGAN.

16 Juillet 1845.

Les médecins font maintenant usage du Vermifuge Canadien de Winer. Cette médecine est une simple composition végétale et peut toujours s'administrer avec la plus grande sécurité. Le résultat est toujours infailliblement la destruction des vers.

Les Agents ont reçu plus de mille certificats des planteurs, des marchands et des médecins, témoignant de l'efficacité et de l'infaillibilité de cette médecine.

Garantie dans tous les cas.

Préparée par Jonas Winer seulement, pharmacien-droguiste à Hamilton, Canada, et Jonas Winer & Co, 32, Maiden Lane, New-York, seuls propriétaires aux Etats-Unis.

Le propriétaire saisit cette occasion de dire au public de se méfier des bruits que certaines personnes ont fait courir, prétendant que ce vermifuge contient du mercure. Il répète que sa composition est entièrement végétale et peut être administrée en toute sécurité en parfaite sécurité.

A vendre en gros et en détail à la Nouvelle-Orléans chez J. Wright & Co, 151, rue de Chartres; Dufilho Jr; P. F. Dupont et F. A. Bertrand, ainsi que chez tous les pharmaciens des Etats Unis, Antilles et Canada.

Remède magique de Dalley.

Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.

Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 13 mars

Sirop de Daphnine,
de P. A. BERTRAND, Pharmacien,
Encoignure Bienville et Royale.

L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité. Ainsi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dysenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aigue ou chronique. 25 jan—

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
DEPOT CHEZ P. A. BERTRAND,
Encoignure Royale et Bienville.

La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; et nous voulons rattacher toutes les maladies l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bon nombre de maladies, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix essayer ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 19 nov.

JOHN McCARTY, MÉCANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisances. Aussi Pompes à bière, Pompes à Bière & à Eau. Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans sa ligne. Les ordres seront promptement remplis et des prix modérés. 13nov—1an

MARCHANDISES ARRIVÉES,
No 6, rue de Chartres.

LES soussignés reçoivent en ce moment, par les navires Rialto, du Havre, Southerner et Memphis, de New York, Marathon et Grenade, de Boston, les articles suivants qu'ils vendent à des prix modérés pour le comptant:

Laine à carreaux pour habillemens d'enfants,
Bas et chaussettes en laine pour dames et enfants,
Bas en coton de toutes couleurs et grandeurs,
Chaussettes do do do
Mouchoirs batistes rayés et brodés,
Mouchoirs soie pour hommes et enfants,
Dentelles, Valenciennes et entredeux,
Mousseline laine noire supérieure,
Alpaca et Alpaca noir,
Barèges écru et noir, rayés et à carreaux crêpes.
Entredeux et festons en mousseline,
Mérinos noirs et en couleur,
Chemises mérinos pour dames, hommes, enfants,
Chemises soie do do do
Gants soie pour dames et enfants,
Crêpe blanc et noir,
Damassé laine riche à rideaux,
Do coton do
Grosse toile et coutil à matelas,
Bonbasins unis, rayés et à carreaux,
Couvertures françaises 8, 10, 12 et 14 points,
Do do pour nègres, de Gonier,
Paletots noirs et verts,
Toiles de tous genres, rayées et à carreaux,
Satin noir à gilets et cravates,
Cotonnades françaises et américaines,
ainsi qu'un grand assortiment d'autres articles trop longs à mentionner. Les personnes qui désireront voir un joli choix de marchandises feront bien de venir visiter notre magasin où elles trouveront leur avantage.
GIQUEL & JAMISON,
19 sept No 6, rue de Chartres.

BOUCHONS—40 milliers bouchons fins, surfins et superfins.
20 milliers bouchons à damejeannes, à vendre par NUMA LACOSTE,
17 aout 147, rue Royale.

CHARONAGE DE PHILADELPHIE.

LES soussignés, agents de la manufacture de WILSON CHILDS & CO, Philadelphie, ont maintenant en débarquement et en magasin, un grand assortiment de charronnage de toute espèce: 75 paires roues de charrettes à bœufs et à cheval, de 2 à 3 pouces de jantes; 15 waggons à chevaux et à bœufs, avec et sans corps, différentes dimensions; 15 charrettes légères et fortes; 100 brouettes avec roues; 50 brouettes à terre.

Le stock ci-dessus sera augmenté par les arrivages fréquents de Philadelphie, qui nous mettront à même d'offrir aux habitants et aux marchands un plus grand assortiment de ces articles qu'il en existe sur ce marché. Les prix seront raisonnables, les conditions sont libérales, et tous les marchandises sont garanties.
EMERSON, TOURNE & CO,
1erjuin 113, rue Tchoupitoulas

LIQUIDATION VOLONTAIRE.

LE soussigné désirant clore les affaires de sa maison, a l'honneur d'informer très respectueusement sa nombreuse clientelle et les dames en général, qu'à partir de ce moment il vendra, à des prix extrêmement réduits, toutes les marchandises composant son assortiment de nouveautés parisiennes. Les limites d'un avis de gazette ne permettant pas d'énumérer tous les articles en magasin, il se contentera d'en citer quelques uns.

Très grand choix de mousselines blanches et en couleurs, brodées, unies et à carreaux pour robes; barège riche et extra riche, unis, brodés, imprimés, grands et petits dessins: robes blanches brodées, à plis, à volant et à plusieurs jupes, depuis $6; mouchoirs batiste fils unis, à bandes satin, à ourlets; dito brodés, garnis de valenciennes, depuis $6 la douzaine à $75 pièce, gros de Naples et poult de soie noirs, à 50 cents la yarde; moire noire, grande largeur; foulard tout soie, à $1; dito tramé, à 60 cents; jaconat français, à 30 cents la yarde; toile du Nord pour robe et habillement d'enfant; batiste d'Ecosse en couleur; châles et écharpes cachemire brochés; dito imprimé; dito dentelles noires; crêpes de Chine, unis et brodés, blancs et couleurs; cols, pèlerines, chemisettes, bonnets de baptême brodés; à ventail de 10 cents à $20 pièce; chemises d'hommes en toile de Paris; robes de baptême en mousselines brodées et baptiste fils; garnitures de tables, lencienne, [illegible] infinité d'autres objets, trop longs à détailler.

Aussi—L'installation du magasin, avec ou sans les glaces.

N. B.—Les personnes qui doivent à la maison sont priées de faire régler leurs comptes.
E. D. FANIS,
23 mars 146, rue Royale

CERISES à l'eau-de-vie—30 caisses cerises fraîches, reçues par le navire Eurotas, à vendre par J. F. BERCIER,
30 sept 54, rue Vieille Levée.

VIN ROUGE ET BLANC.—30 barils—34 barils Haut Brion, 30 barils Haut Sauterne, article très supérieur, en débarquement du navire Eurotas, à vendre par J. F. BERCIER & Co.
30 sept 54, Vieille Levée

VIN CANTENAC—40 barriques de ce vin fin, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
30 sept 54, Vieille Levée

DAMEJEANNES—300 damejeannes françaises, de 5 gallons, reçues par le navire Hartley, à vendre par J. F. BERCIER & Co.,
30 sept 54, Vieille Levée.

Eaux-de-vie et vins dans les magasins de la Douane.

15 quarts pipes eau-de-vie A. Seignette, 4me preuve.
23 huitièmes idem Napoléon, 4me preuve.
40 huitièmes vin Malaga sec, 1ère qualité.
A vendre par J. F. BERCIER & Co,
23 sept. 54, Vieille-Levée.

VINS—160 barriques vin St Julien et Montferrand, et 30 barils Haut-Sauterne, en débarquement du navire Eurotas, à vendre par
J. F. BERCIER & Co.
23 sept 54, Vieille Levée.

FRUITS à l'eau de vie—70 caisses prunes et poires, de Clermont, à vendre par
J. F. BERCIER & Co.
23 sept 54, Vieille Levée.

Drogues et Médicaments en débarquement du navire *Winsor Castle*, du Havre.

300 bout. sirop antiphlogistique de de Briant.
300 bout. Elixir antiglaireux, de Guillié.
100 bout. sirop pectoral de Lamouroux.
100 bout. sirop de Nafé et de Mou de Veau.
300 flacons capsules Raquin au baume de copahu.
100 do copahine mège à base de cubèbe et de fer.
200 do pilules ferrugineuses de Vallet.
300 boîtes pilules de santé du Dr. Franck.
300 boîtes pastilles de Vichy; 20,000 pots d'iode de No. 1 à 10; 300 bout. chlorure de Labarraque; 300 liv. grande absinthe nouvelle; 200 liv. petite absinthe do; 1000 liv. coriandre grains do; 100 liv. graine mondée do; 300 liv. mélisse do, blanc venu; 500 liv. racine de guimauve blanche; 40 liv. racine saponaire; 50 liv. racine de angélique; 50 liv. fleurs tilleuls mondé, 150 liv. fleurs guimauve; 50 liv. fleurs bourrache; 50 liv. petite centaurée; 100 liv. angelica volatil concentré; 150 liv. éther sulfurique rectifié; fleurs de violettes, de de mauve, de de coquelicot; do pied de chat; do de sureau; do de sauge de Provins; do de bouillon blanc; [illegible]; [illegible] de chiendent; [illegible], ainsi que de [illegible] à ventre.
P. CUBACHS,
16oct enc. Condé et St-Philippe

COGNAC—16 caisses vieux cognac de Martell, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
15sept 27, rue St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.
VENTE SANS RESERVE

De belles maisons en briques à trois étages, d'un terrain, d'actions de la Banque de l'Union, et d'esclaves de grande valeur, provenant de la succession de feu D. BOULIGNY.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.
Bureau enc. Conti et Passage de la Bourse.

JEUDI, 23 novembre 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, sans aucune réserve, les biens et propriétés suivantes:

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

1o. UN LOT DE TERRE dans l'îlet compris entre les rues Condé, St-Philippe, Levée et Dumaine, désigné par le No. 3, et mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue Condé, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles: ensemble les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent.

Trois LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Levée, Dumaine et Condé; ensemble les bâtiments en briques qui s'y trouvent, et portant les Nos. 19, 20 et 21.

2o. Le No 17 mesurant 30 pieds 2 pouces et 8 lignes de face à la rue St-Philippe, sur une prof. de 120 pieds et 30 p. 10 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond; ensemble la belle maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, et contenant magasin au rez-de-chaussée servant de café, et quatre chambres dans les étages supérieurs. Aussi une grande cuisine en briques, contenant plusieurs chambres de domestiques, &c, water-works, &c.

3o. Le No. 18 mesurant 24 pieds 9 pouces de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 120 pieds, et 20 pieds 10 pouces et 8 lignes sur la ligne du fond; ensemble la maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, contenant un magasin au rez de chaussée, servant de café, quatre chambres, &c, dans les étages supérieurs. Aussi une grande et belle cuisine en briques, contenant plusieurs chambres de domestiques, &c. hydrants, &c.

4o. Le lot No. 21 mesurant 24 pieds 11 1/2 pouces de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de plus de 120 pieds, et 45 pieds sur la ligne du fond; ensemble une grande et belle maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, contenant un magasin servant de café, cinq chambres, un salon, &c, et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

5o. Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Royale, Hôpital, Bourbon et Quartier, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur irrégulière de 125 pieds, plus ou moins; ensemble la belle maison à trois étages, solidement et élégamment construite, contenant huit appartements. Aussi une grande bâtisse à trois étages dans la cour, contenant cuisine, cave, dépense, chambre à charbon, dito à repasser, dito à bain, neuf jolies chambres, trois cabinets, latrines hautes et basses, &c, &c. Une belle écurie pour quatre chevaux, avec remise double, chambre pour le cocher, magasin à foin, &c, &c. La cour est pavée en pierres plates, et est plantée de beaux arbres, citerne en fer, hydrants, puits, porte cochère, &c. &c. Toutes les bâtisses ci-dessus décrites sont en briques et couvertes en ardoises. Le tout conformément aux plans dressés par L. Surgi, voyer, et maintenant exposés au bureau de l'encanteur.

ACTIONS DE BANQUE.

6o. 345 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

ESCLAVES.

7o. JOSEPHINE, parfaite blanchisseuse et cuisinière, âgée de 30 ans.
8o. JEANNE, excellente blanchisseuse et domestique de maison, âgée de 25 ans.
9o. LOUISA, excellente blanchisseuse et domestique de maison, âgée de 28 ans.
10. HELENE, bonne domestique de maison, âgée de 22 ans, et son enfant âgé de 4 ans.
11. CHARLOTTE, bonne domestique de maison, âgée de 22 ans.
12. SUZETTE, parfaite blanchisseuse et domestique de maison, âgée de 24 ans, et son enfant, âgée de 5 ans.
13. MARIE, parfaite blanchisseuse, âgée de 40 ans.
14. CA[illegible], excellente couturière, âgée de 27 ans.
15. PA[illegible], excellente couturière et modiste, âgée de [illegible] ans.
16. CORALIE, blanchisseuse et cuisinière, âgée de 40 ans.
17. AUGUSTE, mulâtre, âgé de 24 ans, domestique de maison.
18. JOHNSON, domestique de maison, âgé de 25 ans.
19. HEMPHISE, mulâtre, âgé de 25 ans, un peu maçon.
20. NATHAN, domestique de maison, âgé de 40 ans.
21. SAMUEL, maître d'hôtel, cordonnier et domestique de confiance, âgé de 27 ans.
22. BARBARA, mulâtre âgé de 42 ans, arrimeur.
23. SABBA, nègre, âgé de 33 ans, domestique de maison.
24. MICHAEL, mulâtre, âgé de 17 ans, domestique de maison.

TERMES ET CONDITIONS.

Pour les actions de la Banque, comptant—Pour les propriétés foncières, un quart comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit—Pour les esclaves, un quart comptant et le reste en billets à 6 et 12 mois de crédit—Pour les propriétés foncières comptant, et le reste en billets à 6 mois de crédit, endossés à la satisfaction des vendeurs, et garantis par hypothèque spéciale sur ces propriétés jusqu'à parfait paiement, avec intérêt de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement et ces conditions seront exécutées. Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, par T. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les acheteurs ayant que les propriétés pourront être examinées jusqu'au moment de la vente. 21oct

PAQUEBOTS DE NATCHEZ,
Partant tous les Mardis & Samedis soirs à 5 heures.

LE magnifique steamer neuf PRINCESS No 2, capt. [illegible], partira régulièrement tous les Mardis soirs à 5 heures.

LE steamer PRINCESS, capt. J. P. Leathers, partira pour Natchez, tous les Samedis soirs à 5 heures.

Ces deux steamers partiront ponctuellement au jour et à l'heure indiqués.

Les Passagers et le fret seront débarqués sur tous les points de la côte, et à plus grande attention leur sera accordée.

Pour plus amples informations, s'adresser à bord vis-à-vis la rue du Canal, ou à
R. B. CASSON,
15—3—1m 65, rue du Camp.

Malle des Etats Unis—Pour BAYOU SARA et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique steamer LUNA, capt. Jos. Hart, partira de la Nouvelle Orléans pour Bayou-Sara tous les Dimanches à 9 heures A. M. et tous les Mercredis à 9 heures, de Bayou Sara pour la Nouvelle-Orléans tous les Lundis et les Jeudis à midi, s'arrêtant à tous les points intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au débarcadère des bateaux de Bayou-Sara. 15nov

POUR LA BALISE et Pointe à la Hache.—Le bateau à vapeur DUROC, capt. J. Martin, partira pour les points ci-dessus tous les mardis à 10 heures, et sera de retour tous les jeudis soir. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
AUG. LAROSE, Agent,
25 m 70 Vieille Levée.

POUR BORDEAUX.—La barque française fine voilière CEPHALIDE, capt. Lemeud. Pour fret s'adresser au capitaine à bord, ou à D. LANATA,
29 sept Rue Jefferson, No 9 et 10.

A APPRÊTER pour Bordeaux, le navire fin voilier PHILANTHROPE, capt. Arnaud. S'adresser à
DUBUCH FRERE,
26oct No. 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

A VENDRE à la Pharmacie, encoignure Douane et Dauphine:
Poudre d'Iris, Papiers cautères,
Fumigateur pectoral, Papiers de Vée,
Sondes et Bougies, Pâtes pectorales,
Pessaires, Bandages assortis,
Capsules de Mothes, Capsules de Raquin.

Le cabinet de consultation du Dr. Landreaux est dans le même local. Les heures de consultation sont de midi à 3 heures. 30 oct

Café à vendre.

LE propriétaire d'un des cafés les mieux achalandés de la 3me Municipalité, offre à vendre son établissement, ainsi à l'encoignure des rues Champagne et Levée. S'adresser sur les lieux. 5oct

Chapeaux et Casquettes.
170 caisses maintenant en déchargement des navires Pharsalia et Martha J Ward, assortiment de première qualité, à vendre par FRUST & Co,
4 oct 20 rue des Magasins

COTONS écrus, Indian Heads et Lawrence en déchargement du navire Dana de Boston:
50 balles coton écru Indian Heads,
50 do do do Lawrence
A vendre par McDOWELL & PECK,
9 oct. 26 Gravier.

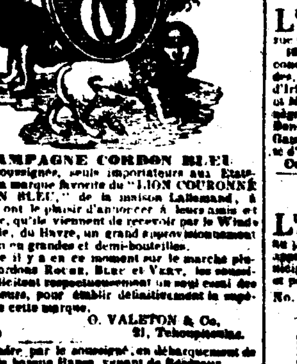

CHAMPAGNE CORDON BLEU

LES soussignés, seuls importateurs aux Etats-Unis de la marque favorite du "LION COURONNÉ CORDON BLEU," de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir par le Windsor Castle, du Havre, un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi-bouteilles.

Comme il y a en ce moment sur le marché plusieurs cordons ROUGE, BLEU et VERT, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir définitivement la supériorité de cette marque.
O. VALETON & Co,
o—1m 21, Tchoupitoulas.

A Vendre par le soussigné, en débarquement de la barque Hanna, venant de Bordeaux,
200 barriques vin rouge.
150 barils vin blanc.
105 caisses do
90 do vin rouge.
19 quarts de pipe eau de vie Castillon, 4me preuve. G. M. LUCAS,
16oct—6f 30, Bienville.

JOHN STROUD & CO,
ATELIER DE MARBRERIE,
146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
Manteaux de cheminées—Grand à Sonsons.
Monumens!
Tombeaux, plaques à inscriptions, pierre de tombes ainsi que toute espèce de MARBRES.
Chaux de Thomaston!
Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique, crins à plâtrier, sable blanc Anglais, briques à feu de Pittsburg et Pensacola.

M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No. 26, rue de la Douane, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
15 mars—1an

Papiers peints—Papiers peints.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment considérable de papiers et bordures pour tapisser les appartements:

Papiers peints communs, ordinaires et fins.
Bordures imitations, veloutées et dorées.
Sortant des premières manufactures de Paris.
Les dessins sont plus nouveaux et du meilleur goût suivant la mode.

Papiers peints commune de 15 à 20 cents le rouleau
do ordinaires de 25 à 35 do
do demi-fins de 40 à 50 do
do fins satinés de 50 à 75 do
do fins glacés de 75 à $1 do
do do de $1 à $1 50 do et au-dessus.

Dito dorés, gauffrés et veloutés à des prix très modérés.

Bordures imitation, de 75 cents à $1 50; bordures veloutées de $1 à $2 et au dessus; bordures veloutées de $1 à $3 et au-dessus, bordures veloutées et dorées à des prix très modiques; ciels de lits de 50 cts à $1 50 le rouleau, chaque rouleau contient pour deux lits; bordures pour ciel de lits; ciels de lits fonds unis, draperies; vues pour salles et cafés; vues pour salles de billards, devants de cheminées et sujets pour éventails, granits et soubassements; bordures et frises de tous les genres.
VOS. HEBERT,
Libraire et marchand de papiers peints, 149, rue de Chartres. 30 aout—15

ROB R. LA[illegible],
ENCANTEUR,
No. 26, Bank Place,

SE charge des ventes de BIENS FONDS, MAISONS ET ESCLAVES, ainsi que des ventes de CHARGEMENTS, SUCCESSIONS, mobiliers &c.
26 oct—1an

ENCANTEUR.

LE soussigné étant muni d'une licence d'encanteur pour la ville et paroisse d'Orléans, offre ses services à ses amis et au public.
19 oct—15 L. L. VALETON.

ENCANTEUR.

LE soussigné ayant pris une licence d'Encanteur pour la ville et paroisse d'Orléans, offre ses services à ses amis et au public.
2 oct—1 m BERNARD TURPIN.

VENTES DE CE JOUR

Groceries—Groceries.
PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI, 28 courant, à 10 heures, il sera vendu au No. 37, rue des Magasins—
2 quarts barils maquereaux No 2, 4 demi do do
5 barriques lard salé, épaules, 5 barriques jambons, café, thé, sucre, tabac, cigares, chandelles, savon, vin rouge, eau de vie, genièvre, whiskey, huile à lampe, huile d'olive. 28 oct

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

AUJOURD'HUI samedi 28 du courant, à 10 heures A. M., à leur magasin d'encan, encoignure St Louis et Chartres, il sera vendu une facture de colliers, violons, bracelets, &c., &c.—Et à une heure, un assortiment de meubles, tapis, &c.
28 oct.

Chargement du brick Silenzio.
PAR SYKES, HYDE & Co.

AUJOURD'HUI samedi, 28 du courant, à quatre heures et demie, il sera vendu sur la levée, en face des deux marchés de la Première Municipalité, le chargement du brick Silenzio, venant directement de Gênes, savoir:
1300 paniers huile fine, de Pagnini, de 24 onces.
700 caisses Macaroni d'Italie, 1re qualité.
750 do Vermicelle do do
400 do Cerises à l'eau de vie.
90 do Citrons, de 24 petites boites.
30 balles amandes sans coques.
2 grands estagnons essence Bergamotte.
2 do do do Limon.
2 do do do Orange.
30 quarts vin blanc.
Conditions à la vente. 28 oct—1

Elégant mobilier sans reserve.
PAR P. M. SCOOPPY, Encanteur.

SAMEDI, 28 courant, à midi, il sera vendu au No 124, rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine, un magnifique mobilier, comprenant les à la ciel les plus élégants qui aient été offerts en vente, savoir:

2 superbes glaces françaises.
1 pendule de cheminée, candélabres et vases, &c
2 tapis de Bruxelles d'environ 40 yards chacun, ayant servi seulement 3 mois environ 60 [illegible].
Table commune, 2 beaux chandelles, 2 douzaines chaises en acajou, sofas do, tables à jouer do, table ronde do, lits complets en acajou.
Ustensiles de cuisine.
Aussi—Un magnifique piano.
Vente positive. 27 oct

PAR SYKES, HYDE & Co.
Charrues à canne, de la manufacture de Marlatt

SAMEDI, 28 courant, à midi, il sera vendu à leur magasin d'encan No. 51, rue des Magasins, 200 Charrues à canne Nos 4 et 5, de la manufacture de Marlatt; ces charrues sont de qualité supérieure et ne sont au dessous d'aucune autre espèce importée sur ce marché. Elles sont vendues pour régler une succession.

Conditions—$100 comptant, de $100 à $500 60 jours; au-dessus de $500, 90 jours sur billets à la satisfaction du vendeur. 25oct

Harnais, Cotons, &c. &c.
PAR F. H. PETITPAIN.

SAMEDI, 28 octobre, il sera vendu à 10 heures, à son magasin No 6, rue du Canal,
10 balles flanelle rouge croisée, 20 pouces.
10 do do bleu do do
10 do do commercial "indian head" 30 pouces.
10 caisses harnais.
11 balles coton écru.
11 caisses do do blanc.
10 do indiennes.
1 do chemises noir.
4 balles couvertures "Mackinaw."
2 caisses indiennes anglaises foncées.
11 caisses parapluies de soie.
AUSSI
Mousselines de laine, toiles, mouchoirs madras, ouvrage châles, mérinos, mouchoirs de soie, cravates soie noire, &c. &c. &c.
Conditions libérales à la vente. 27oct

Vivres etc. pour le compte du gouvernement des Etats-Unis.
PAR HYDE & MOSS.

SAMEDI, 28 courant, à 10 heures A. M., il sera vendu au No. 136, rue des Magasins:
240 barils biscuits; 3 coffres en fer, poids et balances, différents articles de charpentiers, 14 caisses de cordage, [illegible], &c.; un grand assortiment de fusils à emballage, ustensiles, &c. etc., vendu par ordre du major [illegible] C. S.
Conditions—Comptant. 25oct

Petit Nègre.
PAR L. VALETON, Encanteur.

IL sera vendu samedi prochain, 28 du courant, à midi, à la Bourse St-Louis, entre Chartres et Royale, le jeune nègre JOHN, âgé de 10 ans, sans aucun fondement par suite, garanti de tous vices et maladies.

Conditions—Comptant.
Acte de vente devant Lisbony, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24 oct—

Vente renvoyée.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Vente sans réserve de propriétés foncières et terrains dans le 2d district de la 3me Municipalité.

SAMEDI 28 octobre 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité rue St Louis

Six lots de terre dans l'îlet renfermé par les rues Grands Hommes, Espagne, Craps et Poètes, désignés par les Nos 1 à 6 d'après un plan dressé par Pilié.

Le lot No 1 formant encoignure, mesure 53 pieds 3 pouces de face à la rue d'Espagne, sur 27 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur et face à la rue des Grands Hommes; ensemble la maison construite à la bas complétée en briques et le haut en bois, divisée en 6 appartements dans le bas, séparée par un corridor au rez-de-chaussée ayant issue sur l'une et l'autre rues, chaque ensemble la bâtisse située aux accessoires dépendant du terrain entier, à l'extrémité de la rue des Grands Hommes, cuisine, écurie, puits, citerne, jardin, &c.

Le lot No 2 joignant au précédent ayant 28 pieds de face à la rue d'Espagne, sur 63 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur.

Le lot No 3 mesure 30 pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur une profondeur irrégulière de 62 pieds 5 pouces sur une ligne et 127 pieds 10 pouces 6 lignes sur l'autre.

Le lot No 4 joignant au précédent mesure 30 pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Le lot No 5 formant un précédent mesure 30 pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Le lot No 6 aussi joignant au précédent mesure 30 pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur; ensemble une maison basse No 142 ayant 6 appartements, en bois et à deux cabinets, cuisine, écuries, puits, citerne, &c.

Ces propriétés seront vendues conformément à un plan dressé par Hedin, lequel plan est déposé à la vendue Bourse.

Conditions—1/3 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'aux échéances.

Les actes de vente pardevant Lucien Hermann, notaire public. 11 oct

VENTES A L'ENCAN

Maquereaux! Maquereaux!
PAR MORPHY & NEVIUS.

LUNDI, 30 courant, à 10 heures, il sera vendu au No 40, rue Poydras,
104 demi barils maquereaux No 1,
10 quarts do do No 2,
10 demi do do No 3.

Camelins doubles! Atlantis, &c.
PAR JAMES L. CARMAN, Encanteur.

MARDI, le 31 octobre, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'Arcade de Banks
150 camelins du Japon, presque tous en boutons et acclimatés; quelques-uns ont de 10 à 14 pieds de haut, doubles blancs, portant plus de 500 boutons. Aussi une grande variété d'arbustes et de roses.
On peut examiner les camélias, dimanche 29 courant.
La vente est positive et sans réserve.
Conditions—Comptant. 28oct

Palfrenier âgé de 14 ans.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

MARDI, 31 octobre 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,
BEN, [illegible] domestique de maison et bon palefrenier [illegible]; âgé d'environ 14 ans. Sachant parler le français et l'anglais, et garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions à la vente. 27oct

Vente par colis, sans réserve.
PAR J. B. BLACHE.

LUNDI le 30 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu au magasin de McDowell & Peck, rue Gravier No. 96.

100 colis marchandises anglaises et américaines, consistant en Linseys, Jerseys, Tweeds, Cotonnades, Casimirs, Mouchoirs, Madras et Britannia, Toiles d'Irlande, Ginghams, Mouchoirs batiste, Jaconats et Mousselines Suisses, Couvertes pour lit et pour nègres, Indiennes, cotons, blanches et en couleurs, Denims, Mousselines de laine, Tartan à carreaux, Gambroons, Cotons écru et blanc, avec une variété d'autres articles.

Conditions, à la vente. 26oct

PAR SYKES, HYDE & Co.
Bons de la Municipalité No. 3.

LUNDI 30 courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à l'encan, et au plus fort enchérisseur, pour le compte de qui il appartiendra, les bons suivants, souscrits par la Municipalité No. 3, chacun de la somme de $1000 et portant intérêt à 6 p. 0/0 par an.

No.		dated				do	
20	daté	10 mars	1843	4	ans dû en	mars	1849.
113	"	20	do	4	do	do	
116	"	20	do	7	do	do	1852.
205	"	20	juillet	5	do	juillet	1850.
206	"	20	do	6	do	do	1851.
207	"	20	do	7	do	do	1852.
211	"	20	do	4	do	do	1849.
224	"	20	do	7	do	do	1852.

$600 d'intérêt dû maintenant sur les bons ci-dessus, seront aussi vendus avec eux. 26oct

Carreaux de Vitres et Peinture.
PAR MORPHY & NEVIUS.

LUNDI, 30 courant, à 11 heures, il sera vendu, au No 37, rue des Magasins, pour clore plusieurs consignations:
30 barillets vert de chrome sec d'Angleterre,
4 do bleu de Brunswick,
8 do bleu de Chine.
Les catalogues seront prêts de bonne heure le jour de la vente.
Conditions:—Libérales. 25 oct

Voitures et Chevaux.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

LUNDI, 30 courant, à onze heures A. M., au No. 143, rue St Louis, il sera vendu:
3 voitures à quatre roues, avec harnais.
1 [illegible]
1 [illegible]
1 [illegible]
Aussi:
20 chevaux.
Conditions—Moitié comptant et la balance à quatre mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 20 oct 23, 26, 30

PRUNES EN JARRES—40 caisses prunes fraîches, en débarquement de la barque Hanna, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & Co,
28oct 21, Tchoupitoulas

CORNICHONS DE LA HAVANE—40 caisses [illegible], en débarquement du brick Pierre Soulé, de la Havane, à vendre par
O. VALETON & Co,
[illegible] Tchoupitoulas

HORLOGES ET PENDULES—200 douzaines boîtes [illegible], en débarquement conservée dans leur [illegible].
[illegible] & Co,
[illegible] Tchoupitoulas

[illegible]
[illegible], à vendre par [illegible] & Co.

[illegible]
AUG. MOLIER,
28 oct 98, St-Louis.

POUR NEW-YORK via HAVANE.

Le nouveau navire à vapeur FALCON, capt. Wilson, [illegible], partira pour les ports ci-dessus mercredi 1er novembre, à 8 heures P. M. du wharf de Lafayette. Le plan de la cabine est chez le soussigné où on peut retenir ses places.

Les passagers pour la Havane sont requis de prendre leurs passeports chez le consul espagnol, rue St-Louis.

Ce steamer ne prend du fret que pour New York seulement.

Passage pour New-York—Chambre $75
" Seconde Chambre 60
" pour la Havane—Chambre 35
Entrepont pour la Havane 15
" pour New-York 20

Le sac aux lettres sera ouvert chez le soussigné jusqu'à 3 heures P. M. le jour du départ.
PARMELEE & HAGRANO
26 oct 48, Gravier.

Paquebot régulier pour la Balise et Pointe à la Hache.

Le steamer bon marcheur DIS VERNON, capt. Adolphe Henry, partira de la Nouvelle Orléans pour les ports ci-dessus les Mercredis matin à 10 heures, jusqu'à ce qu'un nouvel arrangement ait lieu. Il partira pour la ville, de la Balise, le jeudi à [illegible], et de la Pointe à la Hache, le vendredi à [illegible] du matin.
10oct—6f

Pour [illegible] et les Paroisses du Sud-Ouest.—Le steamer régulier steamer DUROC, cap R. W. Daniel, partant le lundi et le jeudi, a commencé ses voyages réguliers, partant de la Nouvelle Orléans pour Pointe à la Hache tous les lundis à midi, et de la Pointe à la Hache tous les mardis matin, à 6 heures, arrivera en ville le même jour. Il part pour la Balise tous les jeudis à dix heures A. M. et arrive le même jour—Départ de la Balise tous les vendredis à 10 heures A. M. de Fort Jackson le même jour, et de la Pointe à la Hache le samedi matin à 6 heures, et s'arrête à toutes les habitations de la côte. Le DUROC continuera ses voyages réguliers et apportera une attention toute particulière à la remise des lettres et paquets qui lui seront confiés. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St Louis, ou à
W. L. BURGESS & Co
24oct 11, Front Levée.

Pour Balise, Fort-Jackson et la Côte.—Le steamer COMMERCE, capt. Jourdan Martin.—Ce paquebot bon marcheur, partira de la Nouvelle-Orléans, à 3 heures A. M. et arrivera à la Balise le même soir, repart de la Balise tous les dimanches à 8 heures et arrive en ville le lundi soir.

POUR LA POINTE A LA HACHE.

Il part de la ville pour la Pointe à la Hache tous les mercredis à midi, et de ce point pour la ville tous les jeudis après midi. Les planteurs et le public peuvent compter que le Courrier continuera ses voyages réguliers toute l'année. Le capitaine Martin se flatte que l'on trouvera à son bord tous les soins et le confort désirables. Les prix du fret et du passage seront les mêmes que ceux des autres steamers qui font les mêmes voyages. Pour plus amples informations, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St-Louis, ou à AUGUSTE LAROSE, agent.
26oct 70, Vieille Levée

PAQUEBOT REGULIER.
Deux fois par semaine
POUR LA COTE ET LAFOURCHE

Le beau bateau à vapeur et si commode pour les passagers, le MARY FOLEY, capitaine G. Dufrene.

Partira de la Nouvelle Orléans tous les Mardis à dix heures du matin, et le Vendredi, à cinq heures de l'après-midi.

Il repartira de Thibodeauxville tous les Dimanches, à 8 heures du matin, et les Mercredis, à [illegible] de l'après-midi.

Il partira de Donaldsonville tous les Jeudis [illegible] à dix matin, et les Dimanches, à cinq heures du soir.

Le steamer MARY FOLEY est entièrement neuf, et a été expressément construit pour le commerce de la côte. Aucune dépense n'a été épargnée pour en faire un des bateaux les plus légers et les plus commodes, qu'il y ait. Il est [illegible] [illegible] empêche l'explosion des chaudières, et une excellente pompe à incendie.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à M. AUGUSTIN et TRISANT, Nouvelle-Orléans. A. F. HICKMAN, Napoleonville. COLLINS et RICHARD, Thibodeauxville.

Le prix du fret est le même que celui des autres bateaux qui font le même commerce.
4 oct

MALLE DES ETATS-UNIS POUR BAYOU SARA, PORT-HUDSON, PLAQUEMINES, DONALDSONVILLE ET LA CÔTE.

Le magnifique steamer LUNA, capt. C. H. Fairchild, partira de la ville tous les Dimanches et Mercredis à 9 heures du matin, pour les ports ci-dessus. Il partira de Bayou Sara tous les Lundis et Mardis à [illegible] du soir, et arrivera de bonne heure en ville le jour suivant.

Il y aura un commis sur le wharf de la Nouvelle Orléans, pour recevoir le fret du bateau les Lundis, Mercredis, Jeudis et Vendredis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à OAKEY & HAWKINS
66, rue Gravier
MARTIN GORDON Jr.
4sept 21, rue du Camp

Voyages d'Attakapas et de Rivière. Paquebot régulier pour la Côte, Donaldsonville, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou Sara.

Le bateau à vapeur bien connu BELLE CREOLE, capitaine P. A. Champagne, reprendra ses voyages deux fois par semaine, à compter de dimanche prochain 13 courant. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et mercredis, à 9 heures du matin, précis; de Bayou Sara tous les lundis et jeudis, à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN G. CHAMPAGNE,
9 aout Angle 47 1/2 Vieille Levée.

PAQUEBOT REGULIER.
STEAMER BELLE ISLE.

Pour la côte, Donaldsonville, New-River, Bayou Goula, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Tunica, Williamsport, Fort Adams et les points intermédiaires de la route.

Le steamer neuf et excellent, bien construit BELLE ISLE, capitaine C. [illegible], ayant été acheté expressément pour les voyages ci-dessus, commencera ses voyages réguliers à partir de mardi 27 juin et partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis à 10 heures du matin. Départ de Bayou Sara les jeudis à 9 heures du matin de Williamsport le même jour à midi. De Bayou Sara tous les vendredis à 8 heures, tour à descendre la côte tous les dimanches à 9 heures du matin. Le capitaine Brown espère par ses soins mériter le patronage du public. Ce bateau a été [illegible] pour le fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à
E. DUNBAR & Co., 88 Gravier,
ROMAN & KEENAN, 3 Front Levée,
GERARD & FRERE, 14, rue Conti.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Paquebot régulier partant chaque jour pour Mandeville, Lewisburg, et Madisonville et correspondant avec les voitures pour Covington. Le nouveau et magnifique bateau à vapeur L'OLIVIA, capt. D. W. Goodrich, construit expressément pour la navigation du lac Pontchartrain à toutes les accommodations des rallies, fera pendant l'été les voyages comme suit, quittant le wharf du chemin de fer de Pontchartrain. Lundi après l'arrivée des chars de 1 h. après-midi.

Mardi	do	do	1 h.	do
Mercredi	do	do	1 h.	do
Jeudi	do	do	1 h.	do
Vendredi	do	do	1 h.	do
Samedi	do	do	1 h.	do

MADISONVILLE

Mardi	do	do	7 h.	do
Mercredi	do	do	7 h.	do
Jeudi	do	do	7 h.	do
Vendredi	do	do	7 h.	do
Samedi	do	do	7 h.	do
Dimanche	do	do	7 h.	do

Pour autres informations, s'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co.
17 & 19, rue St-Louis.

A VENDRE.—La barque ST-MARY, récemment doublée en cuivre et partie en très bon ordre. Pour plus amples informations, s'adresser à J. M. Avegnon, chez qui l'inventaire peut être vu, au No 3 rue Tchoupitoulas, ou à
CHS K. KENNEDY,
13, rue Tchoupitoulas

POUR INDIAN POINT ET PORT LAVACA.—La goélette fine voilière LOUISE ANTOINETTE, capitaine M. Conrad, ayant la moitié de son chargement engagé, partira dans quelques jours. Pour le reste du fret, s'adresser au capitaine à bord, au Paquebot Tier d'en haut, Seconde Municipalité, ou à
P. G. JANVRY,
16 rue Bienville

POUR NEW-YORK.—Ligne de l'Union.—Le paquebot fin voilier INDIANA, capt James S. Bennett, ayant une grande partie de son chargement à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la bâtisse triangulaire, 3e Municipalité, ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
28 oct 93 & 95, Magasins

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots l'Union—Pour partir ce soir.—Le navire paquebot régulier et fin voilier ATLANTIC, capt. A. Johnson, ayant tout chargement à bord, partira ce soir. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, 1re municipalité, ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
28oct 93 et 95, rue des Magasins.

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier TIMOLEON, capitaine Freeman, partira sous peu. Pour balance de fret, s'adresser à
17 oct L. H. GALE, 23, rue Commune.

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier PHARSALIA, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour balance de fret, s'adresser à
17 oct L. H. GALE, 23, rue Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier JACQUES LAFFITTE, capt. A. H. Casper, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H. GALE.
27 oct 23, rue de la Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier ESPINDOLA, capt. Harlow, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
25oct 23, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier ANCONA, capitaine W. B. Nason, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à T. C. JENKINS,
24oct 96, rue Commune.

Ce navire prendra de la graisse, du suif ou de la farine, en retenant le fret au suite.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier MARY WARE, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
27 oct 23 rue Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier DIANA, capitaine Howes, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret de 300 balles coton, s'adresser à L. H. GALE,
23, rue Commune.

Pour passage, s'adresser à bord. 17 oct

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier SOUTH CAROLINA, capt. [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé et [illegible], partira sous peu. Pour balance de fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au bureau No. 22, Municipalité No. 2, ou à
BAILEY BAXTER,
14oct 77, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier [illegible], capt. [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, et pour le fret, à L. H. GALE.
14oct 23, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier MONTEREY, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H GALE,
20 oct 23 rue Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier HENRY WARE, capt. Nason, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
T. C. JENKINS,
11 oct 96, rue Commune.

POUR [illegible].—Le navire fin voilier [illegible], capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret de [illegible] balles coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
T. C. JENKINS,